

<https://www.snetap-fsu.fr/Ingenieur-e-de-Recherche-avancement-au-grade-d-ingenieur-de-recherche-hors-8367.html>



Ingénieur-e de Recherche : avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe 2024

- Métiers - Ingénieur.e FR - Carrière, rémunération, conditions de travail -
Date de mise en ligne : vendredi 3 novembre 2023
Date de parution : 27 septembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Date de création : 27 septembre 2023

Mise à jour : 3 novembre 2023

Ce concours concerne les ingénieur-es de recherche en poste dans tous les services et établissements du ministère de l'Agriculture comme à l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Textes officiels :

. [Note de service SG/SRH/SDDPRS/2023-627](#)

. [Arrêté du 13 septembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture](#)

. [Avis relatif à l'ouverture d'un examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'agriculture](#)

. [Note de service SG/SRH/SDDPRS/2023-677 fixant le nombre de places à pourvoir à l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.](#)

- Nombre de places offertes : **6**
- Inscriptions : **du 16 octobre 2023 au 16 novembre 2023**
- Date limite de téléversement des pièces justificatives : **30 novembre 2023**
- Date limite de téléversement des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ([RAEP](#)) : **30 novembre 2023**

â€" > Épreuve orale d'admission : **à partir du 22 janvier 2024 à Paris**

- **Conditions requises :**

. appartenir au grade d'ingénieur-e de recherche de 1ère classe et justifier de huit ans de services comme ingénieur de recherche,

ou

. avoir atteint le 7ème échelon du grade d'ingénieur-e de recherche de 2ème classe et justifier dans ce grade de huit ans de services effectifs.

Les conditions de services s'apprécient au 31 décembre 2024.

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [Livret d'accueil des Ingénieur-es et Assistant-es Ingénieur-es 2022](#)